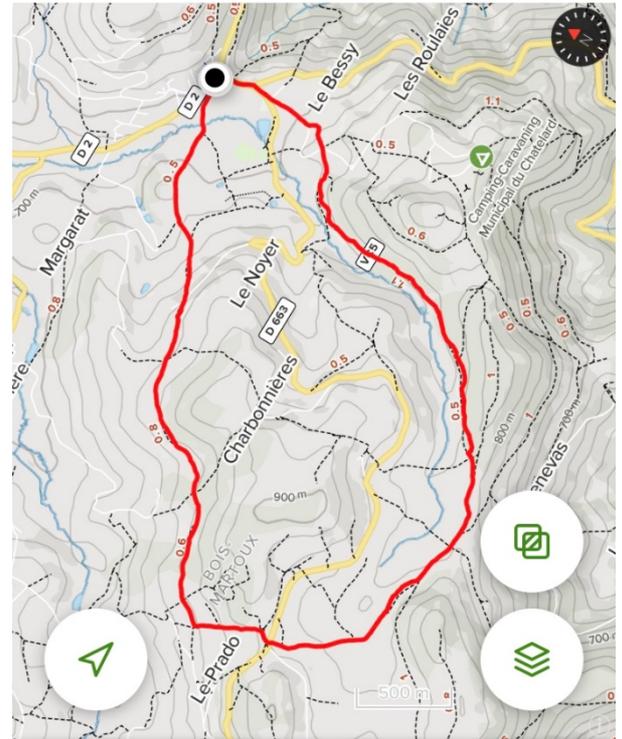


# Randonnée Saint-Apollinaire via le lieu-dit Le Pavé



**Niveau : moyen**

**Durée moyenne : 2h**

**Distance : 8,2km**

**Dénivelé : 240m**

**Point haut : 877m**

**Point bas : 662m**

Cette jolie randonnée vous permettra d'avoir de nombreux points de vue sur les villages de Sainte-Catherine et L'Aubépin, ainsi que sur quelques hameaux de Larajasse. Vous pourrez également profiter d'une vue à couper le souffle sur le Pilat et la Vallée du Gier.

Vous bénéficierez de chemins ombragés avec de nombreuses parties dans les sous-bois.

Lors de votre parcours vous pourrez faire une pause à la Chapelle Saint-Apollinaire située à 846m d'altitude et construite au XIIIème siècle par Hugues de L'Aubespain. Sur place vous trouverez des tables de pique-nique, des sanitaires ainsi qu'une balançoire pour les enfants.

**Description de la randonnée :**

***Départ : église de Sainte-Catherine***

1 - Depuis l'église prendre la route direction St Martin en Haut/St Symphorien sur Coise. Puis prendre l'impasse sur la gauche nommée « Chemin de la Rivière Platte ». Continuez tout droit et traversez le petit pont qui débouche sur un chemin pentu.

2 - Au croisement en « Y » prendre la grande montée sur la droite.

3 - Au croisement avec la croix prendre sur la gauche direction « Chapelle Saint-Apollinaire/  
Bois Martoux ».



4 - Au sommet du chemin vous déboucherez sur une petite route goudronnée. Prendre sur la droite puis poursuivez sur le sentier en terre.



5 - Au prochain croisement en croix continuez tout droit.



6 - Vous allez de nouveau arriver sur un croisement en croix. Continuez de nouveau tout droit.



7 - Au croisement en « T » continuez toujours tout droit sur le petit sentier.



8 - Au croisement de nouveau en T prendre le chemin bien pentu sur la gauche direction « Chapelle Saint-Apollinaire ». Au sommet de la montée vous arriverez sur le Chapelle Saint-Apollinaire.



9 - Traversez l'aire de pique-nique jusqu'à la départementale. Prendre le chemin en terre situé en face direction « Le Fayard ».



10 - Au prochain croisement en « T » prendre sur la gauche direction « Bois du Châtelard ». Vous pourrez profiter d'un long chemin plat.



11 - À la prochaine intersection en croix continuez tout droit.



12 - A l'intersection en « Y » continuez le chemin plat sur la gauche. Vous aurez un point de vue sur la droite de toute la Vallée du Gier.

13 - Vous déboucherez sur une intersection en « Y ». Prendre le chemin sur la gauche direction « Les Pensions ». Puis continuez le chemin dans le sous-bois.



14 - À la fin du chemin, vous allez arriver sur une route. Prendre le chemin en terre juste en face situé à gauche du panneau stipulant que le sentier est interdit aux engins motorisés et aux vélos. Ce chemin vous ramènera jusqu'au centre du village. Vous pourrez profiter d'un point de vue sur le village et l'étang du Perthuis.

